



COMPTES
CONSOLIDÉS

GROUPE AGRIAL

Au 31 décembre 2023



AGRIAL
*Cultiver nos racines,
s'ouvrir au monde*



GROUPE AGRIAL

**COMPTES
CONSOLIDÉS**
Au 31 décembre 2023

I. Bilan	4
II. Compte de résultat	6
III. Tableau des flux de trésorerie	7
IV. Tableau de variation des capitaux propres	8
V. Notes annexes	10

I. BILAN

(en milliers d'euros)

ACTIF



Directeur Général

	Note	31.12.2023		31.12.2022	
		Valeurs brutes	Amortissements / Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	3	804 156	-237 072	567 084	622 906
Droit écarté d'acquisition	3	621 334	-174 709	446 624	634 828
Immobilisations corporelles	4	3 208 296	-2 180 206	1 028 090	966 965
Immobilisations financières	5	123 166	-675	122 491	119 569
Titres mis en équivalence		4 450		4 450	4 600
Total actif immobilisé		4 138 046	-2 438 215	1 699 733	1 723 120
Stocks et en-cours	6	942 320	-35 388	906 932	992 604
Créances clients et comptes rattachés	7	680 267	-22 590	657 677	637 066
Autres créances et comptes de régularisation	7	261 051	-687	260 364	266 554
Disponibilités	8,1	202 277		202 277	177 314
Total actif circulant		2 085 915	-58 665	2 026 961	2 015 540
Total Actif		6 223 962	-2 497 279	3 726 693	3 808 660

PASSIF

	Note	31.12.2023		31.12.2022	
		31.12.2023	31.12.2022		
Capital		137 492	131 370		
Primes liées au capital		11 614	11 614		
Ecart de réévaluation		9 009	9 617		
Subventions d'investissement		50 345	50 734		
Réserves consolidées part du Groupe		855 077	819 761		
Résultat de l'exercice part du Groupe		-68 897	58 992		
Total des capitaux propres part du Groupe		996 671	1 079 297		
Intérêts minoritaires		47 745	63 809		
Total des capitaux propres		1 044 416	1 143 106		
Autres fonds propres	2.3.10	113 402	612 268		
Provisions pour risques et charges	8	85 928	177 922		
Emprunts et dettes financières	8,2	1 203 300	1 104 240		
Fournisseurs et comptes rattachés	10	910 800	1 009 180		
Autres dettes et comptes de régularisation	10	268 576	264 040		
Total des dettes		2 483 636	2 477 446		
Total Passif		3 726 693	3 808 660		

II. COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)



	Note	31.12.2023	31.12.2022
Chiffre d'affaires		7 428 881	7 160 507
Autres consommés		-6 263 927	-6 036 861
Charges de personnel		-834 676	-794 951
Impôts et taxes		-120 919	-119 706
Autres charges et produits d'exploitation		29 676	30 500
Variation nette des amortissements et provisions		-138 740	-132 347
Résultat d'exploitation	17	107 295	137 601
Variation nette des amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-42 420	-15 843
Résultat d'exploitation après amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		64 875	121 758
Résultat financier	12	-59 002	-18 838
Résultat exceptionnel	13	-16 027	-10 503
Impôts sur les résultats	14	-11 829	-17 242
Résultat net des entreprises intégrées		-23 023	61 074
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		156	677
Résultat net de l'ensemble consolidé		-22 867	61 751
Doit résultat revenant :			
- au Groupe		-68 687	68 682
- aux intérêts minoritaires		-4 281	2 770

III. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Résultat net total des sociétés consolidées	-22 948	61 751
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Élimination des amortissements et provisions	229 350	129 410
Élimination de la variation des impôts différés	2 087	5 061
Élimination des plus ou moins-values de cession	-3 391	-2 108
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-130	-877
Marge brute d'auto-financement	155 763	193 427
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	147	1 050
Variation du BFR lié à l'activité	-11 434	39 901
Stocks et en cours netts	61 117	-142 277
Créances clients et autres débiteurs	10 150	67 131
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-112 701	125 047
Flux net généré par l'activité	144 476	234 378
Acquisition d'immobilisations	-199 384	-231 560
Cession d'immobilisations	27 522	37 179
Incidence des variations de périmètre	-12 544	-12 049
Variation nette des placements court terme		11
Flux net provenant des investissements	-184 386	-196 450
Dividendes versés par la société mère et aux minoritaires	-27 208	-17 034
Augmentations (réductions) de capital	3 337	5 470
Subventions d'investissements reçues	6 550	12 253
Émissions d'emprunts	276 582	139 226
Remboursements d'emprunts	-125 905	-241 240
Variation nette des concours bancaires		-59
Flux net provenant des financements	133 295	-101 487
Incidence de la variation des taux de change	315	-1 101
Variation de trésorerie	93 702	-64 640
Trésorerie d'ouverture	-32 146	32 493
Trésorerie de clôture	61 556	-32 146
Variation de trésorerie	93 702	-64 640

IV. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Écart de réévaluation	Subventions d'investissement
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2022	124 754	11 614	9 817	40 564
Affectation du résultat				
Distribution				
Résultat de l'exercice				6 237
Autres mouvements				
Variation de capital	6 816			
Variation de périmètre				3 807
Ecart de conversion				-4
Capitaux propres au 31 décembre 2022	131 370	11 614	9 817	50 734
Affectation du résultat				
Distribution				
Résultat de l'exercice				-393
Autres mouvements				
Variation de capital	4 991			
Variation de périmètre	1 121		123	6
Ecart de conversion				-3
Capitaux propres au 31 décembre 2023	137 492	11 614	9 939	50 345

	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Total part Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
768 680	3 373	57 145	1 015 945	58 434	1 074 379	
57 145		-57 145				
-15 640			-15 640	-1 414	-17 054	
		58 982	58 982	2 770	61 751	
100			0 337	6	0 343	
0			8 632		8 632	
-402			3 535	3 878	7 413	
	620			135	652	
		617				
800 638	3 693	58 982	1 076 298	63 608	1 140 104	
58 982		-58 982				
-24 894			-24 894	-1 862	-26 757	
		-58 687	-58 687	-4 261	-72 948	
0			-387	-7	-394	
			4 992		4 992	
6 492			9 641	-9 906	-325	
142			-291	43	-248	
	-431					
852 616	3 361	-65 687	995 671	47 736	1 044 427	

V. NOTES ANNEXES

Le total du bilan au 31 décembre 2023 est de 3 726 683 330 euros. Le résultat net du Groupe décaissé par le Groupe Agrival est déficitaire de 68 690 896 euros, celui des intérêts minoritaires de 4 260 674 euros. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 février 2024.

1 - INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA COMPRÉHENSION ET À LA COMPARABILITÉ DES ÉTATS FINANCIERS

1.1-Faits marquants de la période

En application du protocole signé en novembre 2022 et conformément aux votes des assemblées générales de Natura Pro et Agrival, les coopératives Natura Pro Coopérative et Natura Pro Semences ont fait l'objet d'une fusion absorption dans la Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrival le 31 mai 2023.

Les filiales précédemment détenues par les coopératives fusionnées (Natura Pro SA, SCI de la Drôme Pro-vengale et SCI l'Ardècheoise) sont désormais incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe. En application de la réglementation comptable relative aux fusions des coopératives agricoles, les apports de ces coopératives dans les comptes de la Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrival ont été réalisés à leur valeur comptable.

Au 1^{er} juin 2023, ces fusions ont pour effet d'accroître les capitaux propres net du Groupe de 7,3 M€.

La branche Boissons a annoncé un projet de réorganisation et de transformation de ses activités critiques en France. Ce projet impliquera notamment la spécialisation et la saturation des installations industrielles, la transfert des activités du site de Measac, la reprise de la commercialisation du pôle frais (Danaro, Sunny Delight) par la branche Lait ainsi que la simplification des

activités export. Cette réorganisation engendrera des coûts inhérents à ce type de projet (indemnités de départ, fermeture de site, etc.), qui ont été provisionnés au 31 décembre 2023.

Dans le cadre de la réalisation des tests des valeurs au 31 décembre 2023, une dépréciation complémentaire relative principalement aux activités de Primeale United dans la branche Légumes et Fruits frais a été comptabilisée pour un montant de 85,3 M€.

1.2-Variations de périmètre

Dans la branche Agricole, le Groupe Agrival a porté :
- le 5 juillet 2023, par voie d'acquisition de titres sa participation Centre Sem de 77,37 % à 100 %.
Cette évolution est sans impact sur sa méthode de consolidation.

Dans la branche Vandes, le Groupe Agrival a acquis :
- le 23 juin 2023, le solde des titres Salaisons du Marocais, portant ainsi sa participation de 55 % à 100 %. Cette évolution est sans impact sur sa méthode de consolidation.

Dans la branche Légumes et Fruits frais, le Groupe Agrival a mené une réorganisation juridique des sociétés Espagnoles. Dans ce cadre, les titres des sociétés précédemment détenues par Vega Mayor (Végétales de Canarias, Végétales de Navarra, Ensaladas de Navarra, Végétales del Sudeste et Végétales de la Mancha) ont été cédés à Florette Hortícola Canarias, Florette Hortícola Navarra et Florette Murcia avant d'être fusionnées dans ces mêmes entités. Suite à cette cession, la méthode de consolidation de ces sociétés a été modifiée, passant d'une mise en équivalence à une intégration globale.

Le Groupe a également poursuivi sur l'exercice 2023 la simplification de son organigramme juridique.

Les restructurations ainsi que les autres changements de périmètre et les changements de dénomination sont détaillés dans la note 18. Périmètre de consolidation.

1.3-Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'a été relevé.

2 - PRINCIPES COMPTABLES, MODALITÉS DE CONSOLIDATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1-Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le respect des principes comptables français, du règlement n° 2023-02 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n° 2020-01 du 8 mars 2020.

Les principales méthodes comptables adoptées par le Groupe sont exposées ci-après.

2.2-Modalités de consolidation

2.2.1 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif (contrôle de droit, contractuel ou de fait). L'intégration proportionnelle est pratiquée lorsque le contrôle des sociétés est exercé de manière conjointe par un nombre limité d'associés.

La mise en équivalence est pratiquée lorsque le Groupe détient directement ou indirectement une influence

notable mais non exclusive.

2.2.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de la quote-part des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, et inscrits au bilan à leur valeur d'usage.

Lors de la prise de contrôle, les écarts d'acquisition calculés font l'objet d'une affectation aux différentes catégories d'actifs. Comme prévu par l'article 231-10 du règlement ANC n° 2020-01, cette affectation peut être réalisée dans un délai de 12 mois suivant l'exercice d'acquisition.

Durée d'utilisation

L'écart d'acquisition actif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation.

Ainsi, les écarts d'acquisition actifs :

- dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis linéairement sur cette durée,
- dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis.

La détermination de la durée d'utilisation d'un écart d'acquisition doit être évaluée en prenant en compte les facteurs les plus pertinents, à partir d'une analyse des aspects techniques, économiques et juridiques de l'acquisition concernée.

Dans le cas particulier des start-ups, le Groupe a un horizon de visibilité limité estimé à 5 ans. En effet, c'est au cours de cette période que le montant des dépenses de développement à effectuer pour obtenir les avantages économiques futurs attendus de l'actif ainsi que la capacité à les attribuer peuvent être estimés précisément dans la décision de poursuite ou pas.

En application de l'article 231-11 du règlement ANC n°2020-01, dans le cas exceptionnel où l'emprunt consolidé n'est pas en mesure de déterminer de façon fiable la durée d'utilisation finale de l'écart d'acquisition, ce dernier est amorti linéairement sur 10 ans.

Tests de valeur

Le Groupe procède chaque année à des tests de valeur sur la valeur nette résiduelle de ses écarts d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation est constatée afin de ramener ces derniers à leur juste valeur. Des tests de valeur sont également réalisés en cas de constat d'indice de perte de valeur.

Les tests de valeur sont réalisés au niveau de l'actif ou du groupe d'actifs pertinent, qui doit correspondre au mode de gestion et au suivi des activités par la direction. Les valeurs actuelles correspondent aux valeurs d'utilité calculées, en général, sur la base de l'actualisation des cash-flows futurs issus des business plans à 3 ans établis et validés par la direction.

Le taux d'actualisation est déterminé par zone géographique et par activité, ce dernier oscillant entre 6 % et 7,8 %.

Le taux de croissance est déterminé par pays et par activité.

Le Groupe réalise également une analyse de sensibilité sur les principales hypothèses mentionnées ci-dessus. Dans certains cas, une méthode alternative peut être utilisée.

Méthode de conversion des écarts d'acquisition
Lorsqu'il s'agit d'une entité non autonome, les écarts

d'acquisition sont toujours convertis au taux historique. Dans le cas où les entités sont considérées comme autonomes, il convient d'assembler ces écarts de conversion à des actifs et passifs de l'entreprise détentrice des titres. Dans ce cas, l'écart d'acquisition et les écarts d'évaluation sont des éléments non monétaires qui peuvent être dans les comptes individuels de l'entreprise détentrice des titres :

- soit déjà exprimés dans la monnaie de cette entreprise détentrice des titres (par exemple, lorsque les titres ont été acquis dans cette monnaie),
- soit libellés en monnaie étrangère, auquel cas, ils sont convertis dans la monnaie de l'entreprise détentrice des titres au cours historique.

Effets d'acquisition passifs

Les écarts d'acquisition passifs sont repris linéairement au compte de résultat sur une durée de 5 ans ou en fonction des hypothèses et objectifs fixés lors de l'entrée dans le Groupe ainsi que des restructurations éventuelles.

2.2.3 MÉTHODE DE CONVERSION POUR LA CONSOLIDATION DES FILIALES HORS ZONE EURO

Pour les filiales étrangères autonomes (autonomie économique et financière), le taux retenu pour la conversion en euros des comptes de bilan est le taux officiel de clôture.

Le résultat au bilan est retravaillé pour le ramener au taux moyen annuel basé sur la moyenne des taux mensuels, avec en contrepartie la constatation d'un écart de

conversion, inscrit sur une ligne distincte, libellée « écart de conversion », portée dans les capitaux propres pour la part concernant le Groupe.

Le taux retenu pour la conversion en euros du compte de résultat est le taux moyen annuel.

	31.12.2023		31.12.2022	
	Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture
GBP	0,86	0,87	0,85	0,85
SEK	11,35	11,10	10,83	11,12
PLN	4,49	4,34	4,68	4,78
USD	1,07	1,11	1,05	1,07
CAD	1,44	1,46	1,37	1,44
MAD	10,87	10,87	10,70	11,17
XOF	655,96	655,96	655,96	655,96

2.3-Méthodes et règles d'évaluation

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- maintien des coûts historiques,
- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes.

La Direction a pris en compte l'incidence des changements climatiques auxquels le Groupe et ses filiales sont exposés dans la préparation des états financiers consolidés. Ces considérations n'ont pas eu d'impact significatif sur les jugements et estimations au 31 décembre 2023.

2.3.1 ACTIF IMMOBILISÉ

Les comptes ont été arrêtés en appliquant les dispositions des articles 282-2 et 282-23 du règlement ANC n°2020-01 relatifs aux actifs.

Immobilisations incorporelles

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les marques acquises constituent un actif incorporel comptabilisé au bilan dès lors qu'elles sont identifiables et répondent aux critères généraux de comptabilisation. Elles sont évaluées sur la base de la méthode des redevances actualisées. Elles ne font pas l'objet d'un amortissement systématique si elles n'ont pas d'horizon limité d'utilisation. Elles font l'objet d'un test de valeur annuel dans le cadre du test de valeur réalisé sur les écarts d'acquisition (voir paragraphe 2.2.2 Ecarts

d'acquisition).

Les licences ont une durée d'utilisation limitée, elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

Les logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les durées d'amortissement pratiquées tiennent compte de l'utilisation économique des actifs dans les différentes activités du Groupe. Compte tenu de la diversité de ces activités, les durées d'amortissement pratiquées dans les comptes sociaux ont été maintenues en consolidation.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

2.3.2 CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL ET CONTRATS ASSIMILÉS

Conformément à l'article 272-2 du règlement ANC n°2020-01, les opérations de crédit-bail ont été retravaillées dans les comptes consolidés.

Les biens sont inscrits à l'actif immobilisé du bilan et la dette qui en résulte au passif du bilan. La charge du loyer est arrêtée en contrepartie d'un amortissement et de frais financiers. La durée d'amortissement pratiquée est celle du contrat financier, et le retraitement n'est plus pratiqué à compter du rachat des biens par le Groupe.

2.3.3 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Ils sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais d'acquisition nets d'impôt) ou d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation et autres titres immobilisés est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité. La valeur des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAF) est appréciée à chaque clôture en fonction des résultats réalisés et des perspectives économiques des sociétés détenues et non pas en fonction du cours de bourse instantané pour les titres cotés. En conséquence, une baisse du cours de bourse est ou une baisse du cours de la devise ne sont pas systématiquement suffisantes pour justifier une dépréciation. Les titres de participation ayant été préalablement

consolidés sont inscrits au bilan, à la valeur des capitaux propres qu'ils représentent à la date de leur dernière consolidation.

2.3.4 STOCKS

Les stocks sont évalués selon les règles adaptées aux différentes activités exercées par le Groupe.

Dans les activités industrielles, les stocks de matières premières sont évalués au coût de revient selon la méthode du prix moyen pondéré.

Pour les travaux en cours et les produits fins, ils comprennent le coût des matières premières et de la main-d'œuvre ainsi que des frais généraux industriels incorporels.

Dans les activités de commerce de détail, les stocks de marchandises sont évalués au prix moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de remplacement ou de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient et à chaque fois qu'ils présentent des risques de non-écoulement.

2.3.5 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Chaque créance est appréciée en valeur d'inventaire.

Une dépréciation totale ou partielle est pratiquée, créée par créance, lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

Le Groupe procède à des cessions de créances à des établissements bancaires (type Daily). Ces créances cédées présentant un caractère déconsolidant et sont donc comptabilisées en diminution du poste « créances clients ».

2.3.6 ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF

En application du règlement ANC n°2020-01, les écarts de conversion latents figurent au bilan dans le poste « autres créances et comptes de régularisation » pour les écarts de conversion actif et en « autres dettes et comptes de régularisation » pour les écarts de conversion passif. Les pertes de change latentes entraînent à due concurrence la constitution d'une provision pour risques.

2.3.7 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres à leur obtention puis amorties au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

2.3.8 INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les sociétés du Groupe évaluent leurs engagements d'indemnités de départ en retraite selon la méthode préférentielle des unités de crédit projetées.

Les engagements sont déterminés sur la base d'évaluations actuarielles prenant en compte les règles propres à la convention collective applicable à chaque entité, ainsi que les hypothèses de rotation du personnel,

de projection des salaires, et de mortalité.

Les hypothèses démographiques et sociales sont évaluées en fonction des spécificités propres à chaque bassin d'emploi.

Le taux d'actualisation est déterminé, pour les sociétés françaises, par la moyenne sur 12 mois du taux iBoxx Corporate AA 10+ arrêté au 31/10/N, soit 3,67 % au 31/12/2023.

Les provisions correspondent à la valeur nette des engagements déduction faite des actifs de couverture (fonds externes).

2.3.9 FISCALITÉ

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les reports déficitaires ne sont retenus que dans la mesure où ils ont une forte probabilité de récupération (appuyés d'un planning de la consommation de ces déficits à horizon moyen terme) et limités aux groupes d'intégration fiscale. Cette probabilité est estimée sur la base des résultats futurs des sociétés concernées et la durée de report des déficits fiscaux.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont

été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations des taux liées aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entités consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15 %, entera en application en France à compter de l'exercice 2024. Le Groupe s'est engagé dans un projet afin d'identifier les incidences et d'organiser les processus permettant de se conformer à ses obligations. En l'état actuel des réglementations des pays dans lesquels le Groupe est impliqué, et sous réserve des précisions réglementaires à venir, les conséquences financières ne sont pas significatives.

2.3.10 AUTRES FONDIS PROPRES

Les autres fonds propres sont composés des obligations ci-dessous et de leurs intérêts courus :

- des obligations remboursables en actions (ORA) émises en décembre 2009 par Agral Entreprise pour un total de 50 ME. Ces ORA portent rémunération à un

taux variable. Elles seront convertibles en janvier 2028, sur la base 1 obligation donne droit à 1 action (suite à une prorogation effectuée en janvier 2023).

- des obligations échangeables en actions (OEA) émises par Agral Realis en juillet 2014 pour un montant de 22,5 ME et en décembre 2018 pour un montant de 40 ME. Ces OEA portent rémunération à taux fixe. Conformément à la documentation juridique et comme convenu avec nos partenaires financiers, il a été décidé que l'échange de la totalité des actions pourrait avoir lieu entre 2022 et 2026 pour les OEA émises en 2014 et entre 2025 et 2027 pour celles émises en 2018.

2.3.11 INSTRUMENTS FINANCIERS

En application du règlement ANC n°2015-05 :

- l'ensemble des dérivés contractualisés par le Groupe, pour lesquels une intention de gestion existe, sont qualifiés dans le cadre d'une relation de couverture,
- les relations de couverture sont documentées conformément aux exigences de ce règlement (description du sous-jacent, du risque et de l'instrument de couverture ; réduction du risque par l'opération de couverture),
- le résultat des instruments dérivés est comptabilisé de manière synthétique au résultat de l'élément couvert.

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (absence de position ouverte isolée).

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en milliers d'euros)

	31.12.2022	Acquisitions / Dotations		Cessions / Reprises	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2023
Écarts d'acquisition	616 451			-19	4 920		-19	621 334
Frais de recherche et développement	3 218			644		20	-6	3 875
Concessions, brevets, marques et droits similaires	106 695	2 871		-646	427	-2	4 360	115 715
Fonds commercial	54 030	112		-14 390	432			40 690
Autres immobilisations incorporelles	10 708	410		-57	228	-38	-4	11 247
Immobilisations en cours	8 304	6 048					-3 071	11 282
Avances et acomptes	81	6					-74	13
Total immobilisations incorporelles brutes	801 694	9 447		-15 112	6 651	-20	1 195	804 156
Écarts d'acquisition	-61 624	-60 146					60	-174 709
Frais de recherche et développement	-2 411	-172			-644	-4	6	-3 225
Concessions, brevets, marques et droits similaires	-47 160	-8 090		344	-423		-799	-54 697
Fonds commercial	-27 119	-99		14 980	-267		150	-12 944
Autres immobilisations incorporelles	-8 192	-394		57	-179	37	-2	-8 614
Immobilisations en cours	-2 582							-2 582
Total amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles	-159 628	-100 800		14 791	-1 513	33	-556	-237 072
Écarts d'acquisition	534 329	-203 146		-19	4 920		41	446 624
Frais de recherche et développement	607	-172				15	-1	650
Concessions, brevets, marques et droits similaires	61 624	-4 118		-301	4	-1	3 600	60 718
Fonds commercial	27 418	13			165		150	27 746
Autres immobilisations incorporelles	2 575	17			49	-1	-8	2 633
Immobilisations en cours	9 722	6 048					-3 071	8 699
Avances et acomptes	11	6					-74	13
Total immobilisations incorporelles nettes	632 956	-91 353		-321	5 139	13	640	547 084

Écarts d'acquisition par Branche

	31.12.2023		
	Valeurs brutes	Amortissements / Dépréciations	Valeurs nettes
Branche Agricole	14 456	-4 630	9 826
Branche Boissons	137 475	-14 839	122 636
Branche Lait	106 109	-11 339	96 769
Branche Légumes et Fruits frais	296 834	-140 788	156 046
Branche Viandes	64 428	-3 115	61 313
Total écarts d'acquisition	621 334	-174 709	446 624

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en milliers d'euros)

	31.12.2022	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2023
Terrains et agencements	151 303	4 222	-3 283	2 526	-3	953	155 710
Constructions	1 028 182	24 841	-7 699	16 949	-194	11 895	1 060 776
Installations techniques, matériels et outillages	1 644 505	80 756	-30 534	1 008	802	34 638	1 711 805
Autres immobilisations corporelles	140 554	12 063	-5 059	10 262	298	-290	159 140
Immobilisations en cours	68 578	81 820	-1 411		6	-42 896	86 196
Avances et acomptes	14 708	3 123			-1	-5 290	12 629
Total Immobilisations corporelles brutes	3 055 347	167 325	-48 044	31 627	1 009	-1 009	3 206 256
Dont crédit-bail	97 589			-2 200			94 389
Terrains et agencements	-47 502	-3 253	1 511	32	-2	-75	-49 710
Constructions	-706 209	-39 318	6 703	-13 498	-32	-792	-749 130
Installations techniques, matériels et outillages	-1 207 181	-42 478	28 233	-1 118	-1 053	329	-1 263 278
Autres immobilisations corporelles	-100 708	-10 101	5 113	-8 692	-129	942	-113 033
Immobilisations en cours	-8 271					1 769	-4 502
Total amortissements et dépréciations sur Immobilisations corporelles	-2 058 263	-131 148	41 560	-23 275	-4 216	2 173	-2 180 268
Dont crédit-bail	-8 410	-1 022		1 918			-7 514
Terrains et agencements	103 605	969	-1 872	2 660	-5	878	105 994
Constructions	328 948	-10 875	-495	3 451	-215	11 083	331 036
Installations techniques, matériels et outillages	437 314	-21 722	-2 291	470	-150	34 918	448 528
Autres immobilisations corporelles	40 187	2 562	56	1 870	189	603	45 507
Immobilisations en cours	62 595	81 920	-1 411		8	-41 127	81 894
Avances et acomptes	14 788	3 123			-1	-5 290	12 629
Total Immobilisations corporelles nettes	916 984	36 177	-6 484	8 352	-206	1 164	1 025 988
Dont crédit-bail	8 716	-1 022		-282			6 872

5 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (en milliers d'euros)

	31.12.2022	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2023
Priés, dépôts et cautions versés, autres créances	25 774	18 864	-14 657	478	26	-890	26 415
Titres de participation et autres titres immobilisés	92 523	1 928	-3 872	3 837	26		94 616
Autres créances rattachées à des participations	1 598	29		408			2 125
Total immobilisations financières brutes	119 895	17 841	-18 529	4 814	26	-890	123 156
Priés, dépôts et cautions versés, autres créances	-283	-6	114				-175
Titres de participation et autres titres immobilisés	-1 043		1 409	-1 157			-800
Total amortissements et dépréciations sur immobilisations financières	-1 326	-6	1 513	-1 157			-975
Priés, dépôts et cautions versés, autres créances	25 491	18 878	-14 744	478	26	-890	26 240
Titres de participation et autres titres immobilisés	91 469	1 928	-2 272	2 690			93 616
Autres créances rattachées à des participations	1 598	29		408			2 125
Total immobilisations financières nettes	118 559	17 835	-17 015	3 656	26	-890	122 181

6 - STOCKS ET EN-COURS (en milliers d'euros)

	31.12.2022	Variation des stocks	Variation de périmètre	31.12.2023
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	210 836	8 475	2 154	221 566
En-cours de production de biens	30 098	1 208	-715	30 681
Produits finis et intermédiaires	187 034	295		187 319
Marchandises	593 657	-84 776	3 971	592 853
Total stocks bruts	1 021 708	-84 798	5 409	942 320
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-3 843	-2 290		-6 139
Produits finis et intermédiaires	-1 659	-8 627		-7 286
Marchandises	-20 572	1 649	-3 040	-21 963
Total dépréciations de stocks	-25 074	-6 274	-3 040	-35 388
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	207 095	0 179	2 154	215 429
En-cours de production de biens	20 066	1 208	-715	20 581
Produits finis et intermédiaires	185 385	-5 352		180 033
Marchandises	573 095	-83 127	931	490 899
Total stocks nets	595 534	-91 072	2 369	506 932

7 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS - AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION (en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Clients et comptes rattachés	680 267	680 395
Dépréciations clients et comptes rattachés	-22 589	-23 337
Total clients et comptes rattachés	657 677	657 058
Créances sur personnel et organismes sociaux	4 397	4 022
Créances fiscales - hors impôts sur les bénéfices	100 835	97 795
Etat - impôts sur les bénéfices	16 138	6 333
Impôts différés - actif	12 153	13 468
Comptes courants - actif	5 572	4 990
Actionnaires - capital appelé non versé	4 920	3 105
Autres créances	85 954	82 166
Créances sur cessions d'actifs	598	11
Charges constatées d'avance	27 905	34 398
Dépréciations sur autres créances	-887	-913
Total autres créances et comptes de régularisation	260 065	255 554

	31.12.2023	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	680 267	679 603	583	
Dépréciations clients et comptes rattachés	-22 589	-22 589		
Total clients et comptes rattachés	657 677	657 094	583	
Créances sur personnel et organismes sociaux	4 397	4 397		
Créances fiscales - hors impôts sur les bénéfices	100 835	100 835		
Etat - impôts sur les bénéfices	16 138	16 138		
Impôts différés - actif	12 153	12 153		
Comptes courants - actif	5 572	5 572		
Actionnaires - capital appelé non versé	4 920	4 920		
Autres créances	85 954	85 954		
Créances sur cessions d'actifs	598	598		
Charges constatées d'avance	27 905	27 905		
Dépréciations sur autres créances	-887	-887		
Total autres créances et comptes de régularisation	260 065	260 065		

8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en milliers d'euros)

	31.12.2022		31.12.2023					
	Dotations		Reprises dont utilisées	Reprises dont non utilisées	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	
Provisions pour litiges	2 442	1 719	-670	-637	50	5	-26	2 863
Provisions pour pensions et retraites	54 538	3 483	-1 676	-9 194	648			47 800
Autres provisions pour risques	7 590	18 214	-5 276	-1 831	425		1 720	21 151
Autres provisions pour charges	11 207	2 149	-379	-882				11 504
Total provisions pour risques et charges	76 077	25 565	-8 001	-12 645	1 124	5	1 702	83 828
Écarts d'acquisition passif	7 092				82		-537	6 637
Reprises - écarts d'acquisition passif	-5 248		-726				537	-5 436
Total écarts d'acquisition passif	1 844		-726		82			1 200
Total provisions	77 922	25 565	-21 372		1 206	5	1 702	89 028
Dont :								
- Dotations et reprises d'exploitation		6 182		-12 630				
- Dotations et reprises financières		1 366		-556				
- Dotations et reprises exceptionnelles		18 017		-8 184				

9 - DETTE FINANCIÈRE NETTE (en milliers d'euros)

9.1 - ENDETTEMENT NET

	31.12.2022	Variation	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2023
Actif financier						
Valeurs mobilières de placement	20	-7				13
Comptes bancaires	177 294	22 412	2 153	405		202 264
Total disponibles	177 314	22 405	2 153	405		202 277
Passif financier						
Emprunts et dettes assimilées	-594 788	-154 660	-13 202	-169	249	-1 062 599
Concours bancaires	-209 491	61 918	6 270	-90	641	-140 721
Total emprunts et dettes financières	-1 104 243	-92 751	-6 932	-279	891	-1 203 320
Endettement net	-926 935	-70 346	-4 779	126	891	-1 001 043

9.2 - ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31.12.2023	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	28 133		28 133	
Emprunts supérieurs des établissements de crédit	1 017 790	77 517	868 893	71 379
Autres emprunts et dettes assimilées	4 651	1 384	3 253	233
Intérêts courus non échus	11 626	11 626		
Concours bancaires	140 721	140 721		
Total emprunts et dettes financières	1 203 320	231 428	900 280	71 613

10 - DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS - AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION (en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Dettes fournisseurs	867 264	852 437
Dettes sur acquisitions d'actifs	43 646	56 779
Total fournisseurs et comptes rattachés	910 930	1 009 160
Dettes sur personnel et organismes sociaux	219 446	215 119
Dettes fiscales - hors impôts sur les bénéfices	48 227	46 874
État - impôts sur les bénéfices	3 155	3 335
Impôts différés - passif	3 849	3 820
Comptes courants - passif	3 227	8 894
Autres dettes	81 446	70 214
Produits constatés d'avance	10 226	18 825
Dividendes à payer		00
Total autres dettes et comptes de régularisation	369 576	354 040

	31.12.2023	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	867 264	867 264		
Dettes sur acquisitions d'actifs	43 646	30 139	13 507	
Total fournisseurs et comptes rattachés	910 930	897 423	13 507	
Dettes sur personnel et organismes sociaux	219 446	219 446		
Dettes fiscales - hors impôts sur les bénéfices	48 227	48 227		
État - impôts sur les bénéfices	3 155	3 155		
Impôts différés - passif	3 849	3 849		
Comptes courants - passif	3 227	3 227		
Autres dettes	81 446	81 446		
Produits constatés d'avance	10 226	10 226		
Dividendes à payer				
Total autres dettes et comptes de régularisation	369 576	369 576		

11 - EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Centre d'affaires	7 429 881	7 160 507
Actifs consommés	-8 263 927	-8 026 981
Charges de personnel	-834 678	-714 551
Impôts et taxes	-120 919	-118 708
Autres charges et produits d'exploitation	29 676	30 265
Excédent Brut d'Exploitation	239 034	256 248
Variation nette des amortissements et des provisions	-136 740	-112 247
Résultat d'exploitation	102 295	123 901

13 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Résultat net sur cession d'immobilisations	-11 000	2 014
Subventions d'investissement versées au résultat	6 668	6 276
Autres produits et charges exceptionnels	-16 157	-18 676
Variation de provisions pour risques et charges	-8 833	7 920
Variation de provisions sur immobilisations	12 847	-8 744
Variation de provisions sur autres actifs	2 448	
Total résultat exceptionnel	-15 027	-10 503

12 - RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'intérêts	-57 245	-27 234
Pertes et gains de change	-462	-1 063
Autres charges et produits financiers	-2 039	-826
Revenus des titres	2 111	797
Revenus des autres formes de participations	3 878	2 122
Provisions sur actifs financiers	-1 914	7 665
Total résultat financier	-56 002	-16 939

14 - IMPÔT SUR LES RÉSULTATS (en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
PREUVE D'IMPÔT		
Résultat consolidé avant impôt		
Cumul des résultats avant impôt	-61 019	79 403
Charge d'impôt théorique	15 295	-19 873
Impact sur l'impôt		
- des différences de taux	18 611	19 344
- des charges définitivement non déductibles	-27 424	3 803
- des imputations de déficits et amortissements réputés différés antérieurs & reports définitives	-18 370	-20 106
Total impact sur l'impôt	-27 183	2 132
Charge d'impôt effective	-11 929	-17 742
Du et :		
- impôt exigible	-9 041	+12 691
- impôt différé	-2 887	-6 051

15 - ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Avais et cautions		
Hypothèques et nantissements	1 155 942	946 457
Autres engagements donnés	3 524	16 975
Total des engagements hors bilan donnés	1 171 677	974 720
Avais et cautions		
Hypothèques et nantissements	362	594
Autres engagements reçus	4 611	4 679
Total des engagements hors bilan reçus	51 635	60 313

Achats et ventes à terme de devises (en milliers) :

	GBP	20 000	26 730
MMAD		171 092	
USD		3 000	

Promesses de portefeuille

Agrifal Entreprise a émis en décembre 2009 des obligations remboursables en actions (ORA) pour un montant nominal de 50 M€. La date de remboursement initialement prévue en décembre 2014 a été prorogée jusqu'en janvier 2026.

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrifal s'est engagée à présenter, à l'échéance de rachat, des souscripteurs exitiers au Groupe à Agrifal Entreprise et s'est portée fort de l'acquisition par ces acquéreurs de la totalité des actions issues de la conversion des ORA. À défaut de présentation de ces acquéreurs par la Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrifal, celle-ci s'engage irrévocablement à acquérir immédiatement l'ensemble des instruments.

Le Groupe Agrifal a contracté, auprès des banques, des couvertures de taux, au travers de contrats d'options et de swaps, pour 600,8 M€. Le détail par maturité est le suivant :

- maturité < 1 an	15,6 M€
- maturité de 1 à 5 ans	585 M€

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrifal s'est engagée à assurer la liquidité des titres Agrifal détenus par les adhérents et des titres Agrifal détenus par des managers du Groupe.

La valeur de rachat garantie est calculée selon une formule dont les données sont basées sur la performance des branches agroalimentaires du Groupe.

Le montant de l'investissement n'est donc pas garanti. Au 31 décembre 2023, les adhérents détenant 35 443 titres Agrifal et les managers 46 235 titres Agrifal.

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrifal porte au bilan au 31 décembre 2023 un stock de 664 160 tonnes de céréales pour un montant brut de 148,6 M€. Sur la totalité de ce stock, 228 023 tonnes d'une valeur de 54 M€ sont contractualisées à la vente avec un engagement d'exécution prévu d'ici le 31 décembre 2024.

16 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31.12.2023	31.12.2022
Cadres	1 977	1 964
Agents de maîtrise et techniciens	3 337	3 179
Employés et ouvriers	10 633	10 602
Personnel mis à disposition	5 920	5 256
Total	21 867	21 940

17 - INFORMATION SECTORIELLE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES (en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Branche Agricole	1 910 744	1 809 712
Branche Boissons	402 990	305 031
Branche Lait	2 929 297	2 814 931
Branche Légumes et Fruits frais	1 482 420	1 389 711
Branche Viandes	701 359	678 628
Groupe & IRO	2 121	3 475
Total	7 428 861	7 160 507

18 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Activité	Pays	Méthode conso 31.12.2023	% d'intérêt 31.12.2023	Méthode conso 31.12.2022	% d'intérêt 31.12.2022
AGRIAL	SOCIÉTÉ MÈRE	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
AGRIAL CANADA INC	Agricole	CA	I.G	94,18	I.G	94,14
AGRIAL COOP MANAGEMENT	Agricole	FR	I.G	90,33	I.G	50,49
AGRIAL ENTREPRISE	Agricole	FR	I.G	94,18	I.G	94,14
AGRIAL FINANCES	Agricole	FR	I.G	90,80	I.G	97,28
AGRIAL FRESH FARMS LTD	Agricole	GB	I.G	94,18	I.G	94,14
AGRIAL FRESH PRODUCE LTD	Agricole	GB	I.G	94,18	I.G	94,14
AGRIAL MANAGEMENT	Agricole	FR	I.G	90,33	I.G	50,49
AGRIAL NORDICS AB	Agricole	SE	I.G	94,44	I.G	94,40
AGRIAL USA INC	Agricole	US	I.G	94,18	I.G	94,14
AGRIFI	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
AGRIAN	Agricole	FR	I.G	50,57	I.G	29,30
AGRI-RELAIS	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
AGRITER	Agricole	FR	I.G	43,56	I.G	44,90
AGRIVAL	Agricole	FR	I.G	94,18	I.G	94,14
ALBANZE 3A SA	Agricole	ES			M.E.E	33,00
ALLIANCE OUEST CEREALES	Agricole	FR	M.E.E	33,17	M.E.E	34,09
ASO NUTRITION	Agricole	FR	I.P	50,00	I.P	50,00
ASTON MANOR FREEHOLDS LTD	Agricole	GB	I.G	94,18	I.G	94,14
ASTON MANOR LTD	Agricole	GB	I.G	94,18	I.G	94,14
AVICROS	Agricole	FR	I.G	94,18	I.G	94,14
BENOIST	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
BENOIST SEM	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
BIOREA	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
BRASSERIE LANCELOT	Agricole	FR	I.G	94,18	I.G	94,14
IBRENT	Agricole	FR	I.G	94,18	I.G	94,14
CARPA N.V.	Agricole	BE	I.G	94,44	I.G	94,40
CENTRE SEM	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	77,51
CHARIKAT CHAMMAL EL MAGHRIB TL. KHODAR SARL	Agricole	MA			Cession	94,14

Société	Activité	Pays	Méthode conso 31.12.2023	% d'intérêt 31.12.2023	Méthode conso 31.12.2022	% d'intérêt 31.12.2022
CHIERRE VARD	Agricolentaire	FR	I.G	94,18	I.G	94,14
CREALINE	Agricolentaire	FR	I.G	94,18	I.G	94,14
CREALINE IBERICA SL	Agricolentaire	ES			I.G	94,14
DELYSS AGRIC	Agricolentaire	FR			I.G	94,14
DISTRICO	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
ECLOR BOISSONS	Agricolentaire	FR	I.G	94,17	I.G	94,14
ECLOR ENTREPRISES	Agricolentaire	FR	I.G	94,18	I.G	94,14
ELEVANCE	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
ENSALADAS DE NAVARRA SL	Agricolentaire	ES			M.E.E	46,13
ETABLISSEMENTS QUILLETS FRERES-CIONES KEMISAC	Agricolentaire	FR	I.G	94,16	I.G	94,12
ETABLISSEMENTS ROCHEBILLARD ET BELIN	Agricolentaire	FR	I.G	51,80	I.G	51,79
EURIAL	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL FOOD SERVICES & INDUSTRY	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL HOLDING	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL IBERICA SRLU	Agricolentaire	ES	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL INGREDIENTS ET NUTRITION	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL INTERNATIONAL	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL ITALIA SPA	Agricolentaire	IT	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL LMT	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL LOGISTIQUE EST	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL LOGISTIQUE OUEST	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL MANAGEMENT	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL POLSKA SP Z O O	Agricolentaire	PL	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL SERVICES	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURIAL ULTRA FRAIS	Agricolentaire	FR	I.G	94,44	I.G	94,40
EURILAIT LIMITED	Agricolentaire	GB	M.E.E	28,33	M.E.E	28,32
EXPLOTACIONES AGRICOLAS MILCA SL	Agricolentaire	ES	I.G	70,84	I.G	70,81
FLOREALE HOLDING	Agricolentaire	FR	I.G	94,18	I.G	94,14
FLORETTE BENELUX SPRL	Agricolentaire	BE	I.G	94,18	I.G	94,14

Société	Activité	Pays	Méthode conso 31.12.2023	% d'intérêt 31.12.2023	Méthode conso 31.12.2022	% d'intérêt 31.12.2022
FLORETTE BIO-IBERICA SL	Agroalimentaire	ES	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE DEUTSCHLAND GMBH	Agroalimentaire	DE	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE FOOD SERVICE FRANCE	Agroalimentaire	FR	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE FOOD SERVICE IBERICA SL	Agroalimentaire	ES	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE FRANCE GMS	Agroalimentaire	FR	I/G	94,18	I/G	94,18
FLORETTE HORTICOA CAVARIUS SL	Agroalimentaire	ES	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE HORTICOA NAWARRA SL	Agroalimentaire	ES	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE IBERICA ALIMENTARIA SL	Agroalimentaire	ES	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE IBERICA SL	Agroalimentaire	ES	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE INNOVA IBERICA SLU	Agroalimentaire	ES	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE MACON	Agroalimentaire	FR	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE MURCIA SLU	Agroalimentaire	ES	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE PORTUGAL LDA	Agroalimentaire	PT	I/G	94,18	I/G	94,14
FLORETTE ST POL	Agroalimentaire	FR	I/G	94,18	I/G	94,14
FROMAGERIE GUILLOTEAU	Agroalimentaire	FR	I/G	94,21	I/G	94,18
FROMAGAL SA	Agroalimentaire	ES	I/G	89,18	I/G	89,15
FROMMKA GMBH	Agroalimentaire	DE	I/G	94,44	I/G	94,40
GMA TRADING COMPANY SARL	Agroalimentaire	SN	I/G	94,18	I/G	94,14
HAUTBOIS	Agricole	FR	I/G	100,00	I/G	100,00
HERBONAC CHEESE INGREDIENTS	Agroalimentaire	FR			I/G	94,40
HOLLAND BEAN BV	Agroalimentaire	NL	I/G	94,18	I/G	94,14
HUDSON VALLEY CREAMERY LLC	Agroalimentaire	US	I/G	94,18	I/G	94,14
IRIS LOO-STIQUE	Agroalimentaire	FR	I/G	94,44	I/G	94,40
JEAN-PIERRE TALLEC L'HERITAGE DU GOÛT	Agroalimentaire	FR	I/G	94,18	I/G	94,14
JFD-JUS FRAS DEVELOPEMENT	Agroalimentaire	FR	I/G	94,17	I/G	94,14
KÄSENEI/ALTERBURGER LAND GMBH & CO. KG	Agroalimentaire	DE	I/G	94,44	I/G	94,40
LA BRESSE	Agroalimentaire	FR	I/G	94,18	I/G	94,14
LA FINANCIERE DU HAUT PAYS	Agroalimentaire	FR	I/G	51,80	I/G	51,78
LA MAISON DES CHARCUTIERS	Agroalimentaire	FR	I/G	94,18	I/G	94,14

Fusion dans Eurial

Société	Activité	Pays	Méthode conso 31.12.2023	% d'intérêt 31.12.2023	Méthode conso 31.12.2022	% d'intérêt 31.12.2022
LACTIMAT	Agricole	FR	IG	100,00	IG	100,00
LATERIE CORALIS	Agralimentaire	FR	IG	94,44	IG	94,40
LEGUMLAND	Agralimentaire	FR	IG	93,71	IG	93,67
MANTRE JACQUES	Agralimentaire	FR	IG	94,18	IG	94,14
MANZANA ORCHARDS LLC	Agralimentaire	US	IG	94,18	IG	94,14
MANZANA PRODUCTS CO INC	Agralimentaire	US	IG	94,18	IG	94,14
NANTIAL	Agralimentaire	FR	IG	47,09	IG	47,07
NATURAPRO	Agricole	FR	IG	99,90	IG	
NOVA RECHERCHE	Agricole	FR	IG	100,00	IG	100,00
QUESTVIN	Agricole	FR	IP	50,00	IP	50,00
PRIBANCO HORTICOLA SL	Agralimentaire	ES	IG	94,18	IG	94,14
PRIMEALE FRANCE	Agralimentaire	FR	IG	94,18	IG	94,14
PRIMEURS DU LITTORAL SARL	Agralimentaire	MA	IG	94,18	IG	94,14
QUALITY BEAN MOROCCO SARL	Agralimentaire	MA	IG	94,18	IG	94,14
QUALITY BEAN SENEGAL SUARL	Agralimentaire	SN	IG	94,18	IG	94,14
RELIHE MARTIN	Agralimentaire	FR	IG	94,44	IG	94,40
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH GMBH & CO. KG	Agralimentaire	DE	IG	94,44	IG	94,40
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH VERWALTUNGS GMBH	Agralimentaire	DE	IG	94,44	IG	94,40
ROUAGES	Agricole	FR	IG	100,00	IG	100,00
SALADEXPRESS INC	Agralimentaire	CA	IG	49,03	IG	49,01
SALISONS DU MACONNAIS	Agralimentaire	FR	IG	94,18	IG	94,14
SAMA	Agricole	FR	IG		IG	14,90
SCEA BIO ATLANTIC	Agralimentaire	FR	IG	94,18	IG	94,14
SCEA DES CHAMPS	Agralimentaire	FR	IG	94,52	IG	94,49
SCEA VERT FRAIS	Agralimentaire	FR	IG	94,18	IG	94,14
SCI DE LA DROME PROVENCALE	Agricole	FR	IG	100,00	IG	
SCI DES HAUTS DU GARRE	Agralimentaire	FR	IG	51,80	IG	51,79
SCI L'ARDECHOISE	Agricole	FR	IG	94,78	IG	
SCI LE CONFLUENT	Agralimentaire	FR	IG	94,18	IG	94,14



4, rue des Roquemonts - CS 35051
14050 CAEN Cedex 4
+33 (0)2 31 45 43 43
www.agrial.com

AGRIAL est une marque de la coopérative agricole CAEN 14050 CAEN Cedex 4

AGRIAL Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

PricewaterhouseCoopers Audit
34, place Viarme
C.S. 90928
44009 Nantes Cedex 1

Grant Thornton
Parc Edonia - Bâtiment G
Rue de Terre Victoria
CS 26822
35760 Saint Grégoire Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux Adhérents

AGRIAL Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire

4, rue des Roquemonts
14000 CAEN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Principes comptables

La note 2.2.2 « Écarts d'acquisition » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition, notamment concernant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et d'évaluation de la valeur recouvrable de ces actifs.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Nantes et Saint-Grégoire, le 21 février 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Grant Thornton
Membre Français de Grant Thornton International

Olivier Destruel

Kristell Dicharry



COMPTES CONSOLIDÉS

GROUPE AGRIAL

Au 31 décembre 2023



AGRIAL

*Cultiver nos racines,
souvrier au monde*

GROUPE AGRIAL

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023

I. Bilan	4
II. Compte de résultat	6
III. Tableau des flux de trésorerie	7
IV. Tableau de variation des capitaux propres	8
V. Notes annexes	10

I. BILAN

(en milliers d'euros)

ACTIF

	Note	31.12.2023		31.12.2022	
		Valeurs brutes	Amortissements / Dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	3	804 156	-257 072	547 084	632 966
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	3	621 334	-174 709	446 624	534 828
Immobilisations corporelles	4	3 206 256	-2 180 268	1 025 988	986 985
Immobilisations financières	5	123 156	-975	122 181	118 569
Titres mis en équivalence		4 480		4 480	4 600
Total actif immobilisé		4 138 048	-2 438 315	1 699 733	1 743 120
Stocks et en-cours	6	942 320	-35 388	906 932	995 634
Créances clients et comptes rattachés	7	680 267	-22 589	657 677	637 058
Autres créances et comptes de régularisation	7	261 051	-987	260 065	255 554
Disponibilités	9.1	202 277		202 277	177 314
Total actif circulant		2 085 915	-58 964	2 026 951	2 065 560
Total Actif		6 223 962	-2 497 279	3 726 683	3 808 680

PASSIF

	Note	31.12.2023	31.12.2022
Capital		137 482	131 370
Primes liées au capital		11 614	11 614
Écart de réévaluation		9 939	9 817
Subventions d'investissement		50 345	50 734
Réserves consolidées part du Groupe		855 977	813 781
Résultat de l'exercice part du Groupe		-68 687	58 982
Total des capitaux propres part du Groupe		996 671	1 076 297
Intérêts minoritaires		47 755	63 808
Total des capitaux propres		1 044 426	1 140 105
Autres fonds propres	2.3.10	113 402	113 205
Provisions pour risques et charges	8	85 028	77 922
Emprunts et dettes financières	9.2	1 203 320	1 104 249
Fournisseurs et comptes rattachés	10	910 930	1 009 160
Autres dettes et comptes de régularisation	10	369 576	364 040
Total des dettes		2 483 826	2 477 448
Total Passif		3 726 683	3 808 680

II. COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

	Note	31.12.2023	31.12.2022
Chiffre d'affaires		7 428 881	7 160 507
Achats consommés		-6 263 927	-6 035 961
Charges de personnel		-834 676	-784 951
Impôts et taxes		-120 919	-119 708
Autres charges et produits d'exploitation		29 676	36 360
Variation nette des amortissements et provisions		-136 740	-132 347
Résultat d'exploitation	11	102 295	123 901
Variation nette des amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-92 420	-15 643
Résultat d'exploitation après amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		9 875	108 258
Résultat financier	12	-56 002	-18 939
Résultat exceptionnel	13	-15 027	-10 503
Impôts sur les résultats	14	-11 929	-17 742
Résultat net des entreprises intégrées		-73 083	61 074
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		136	677
Résultat net de l'ensemble consolidé		-72 948	61 751
<i>Dont résultat revenant :</i>			
- au Groupe		-68 687	58 982
- aux intérêts minoritaires		-4 261	2 770

III. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Résultat net total des sociétés consolidées	-72 948	61 751
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Élimination des amortissements et provisions	229 350	129 410
Élimination de la variation des impôts différés	2 887	5 051
Élimination des plus ou moins-values de cession	-3 391	-2 108
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-136	-677
Marge brute d'autofinancement	155 763	193 427
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	147	1 050
Variation du BFR liée à l'activité	-11 434	39 901
Stocks et en cours nets	91 117	-142 277
Créances clients et autres débiteurs	10 150	57 131
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-112 701	125 047
Flux net généré par l'activité	144 476	234 378
Acquisition d'immobilisations	-199 364	-221 580
Cession d'immobilisations	27 522	37 179
Incidence des variations de périmètre	-12 544	-12 059
Variation nette des placements court terme		11
Flux net provenant des investissements	-184 386	-196 450
Dividendes versés par la société mère et aux minoritaires	-27 208	-17 054
Augmentations (réductions) de capital	3 337	5 470
Subventions d'investissements reçues	6 550	12 283
Émissions d'emprunts	276 582	139 236
Remboursements d'emprunts	-125 965	-241 343
Variation nette des concours bancaires		-59
Flux net provenant des financements	133 296	-101 467
Incidence de la variation des taux de change	315	-1 101
Variation de trésorerie	93 702	-64 640
Trésorerie d'ouverture	-32 146	32 493
Trésorerie de clôture	61 555	-32 146
Variation de trésorerie	93 702	-64 640

IV. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Écart de réévaluation	Subventions d'investissement
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022	124 754	11 614	9 817	40 564
Affectation du résultat				
Distribution				
Résultat de l'exercice				
Autres mouvements				6 237
Variation du capital	6 616			
Variation de périmètre				3 937
Écarts de conversion				-4
Capitaux propres au 31 décembre 2022	131 370	11 614	9 817	50 734
Affectation du résultat				
Distribution				
Résultat de l'exercice				
Autres mouvements				-393
Variation du capital	4 991			
Variation de périmètre	1 121		123	6
Écarts de conversion				-3
Capitaux propres au 31 décembre 2023	137 482	11 614	9 939	50 345

Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Total part Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
768 680	3 373	57 145	1 015 945	58 434	1 074 379
57 145		-57 145			
-15 640			-15 640	-1 414	-17 054
		58 982	58 982	2 770	61 751
100			6 337	6	6 343
6			6 622		6 622
-402			3 535	3 878	7 413
	520		517	135	652
809 888	3 893	58 982	1 076 298	63 808	1 140 106
58 982		-58 982			
-24 894			-24 894	-1 862	-26 757
		-68 687	-68 687	-4 261	-72 948
6			-387	-7	-394
			4 992		4 992
8 492	-101		9 641	-9 966	-325
142	-431		-291	43	-248
852 616	3 361	-68 687	996 671	47 756	1 044 427

V. NOTES ANNEXES

Le total du bilan au 31 décembre 2023 est de 3 726 683 330 euros. Le résultat part du Groupe dégagé par le Groupe Agrial est déficitaire de 68 686 896 euros, celui des intérêts minoritaires de 4 260 674 euros. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 février 2024.

1 - INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA COMPRÉHENSION ET À LA COMPARABILITÉ DES ÉTATS FINANCIERS

1.1-Faits marquants de la période

En application du protocole signé en novembre 2022 et conformément aux votes des assemblées générales de Natura'Pro et d'Agrial, les coopératives Natura'Pro Coopérative et Natura'Pro Semences ont fait l'objet d'une fusion absorption dans la Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial le 31 mai 2023.

Les filiales précédemment détenues par les coopératives fusionnées (Natura'Pro SA, SCI de la Drôme Provençale et SCI l'Ardéchoise) sont désormais incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe.

En application de la réglementation comptable relative aux fusions des coopératives agricoles, les apports de ces coopératives dans les comptes de la Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial ont été réalisés à leur valeur comptable.

Au 1^{er} juin 2023, ces fusions ont pour effet d'accroître les capitaux propres part du Groupe de 7,8 M€.

La branche Boissons a annoncé un projet de réorganisation et de transformation de ses activités cidricoles en France. Ce projet impliquera notamment la spécialisation et la saturation des installations industrielles, le transfert des activités du site de Messac, la reprise de la commercialisation du pôle frais (Danao, Sunny Delight) par la branche Lait ainsi que la simplification des

activités export. Cette réorganisation engendrera des coûts inhérents à ce type de projet (indemnités de départ, fermeture de site, etc.), qui ont été provisionnés au 31 décembre 2023.

Dans le cadre de la réalisation des tests des valeurs au 31 décembre 2023, une dépréciation complémentaire relative principalement aux activités de Primeale United dans la branche Légumes et Fruits frais a été comptabilisée pour un montant de 85,3 M€.

1.2-Variations de périmètre

Dans la branche Agricole, le Groupe Agrial a porté :
- le 5 juillet 2023, par voie d'acquisition de titres sa participation Centre Sem de 77,37 % à 100 %. Cette évolution est sans impact sur sa méthode de consolidation.

Dans la branche Viandes, le Groupe Agrial a acquis :
- le 23 juin 2023, le solde des titres Salaisons du Maonnais, portant ainsi sa participation de 55 % à 100 %. Cette évolution est sans impact sur sa méthode de consolidation.

Dans la branche Légumes et Fruits frais, le Groupe Agrial a mené une réorganisation juridique des sociétés Espagnoles. Dans ce cadre, les titres des sociétés précédemment détenues par Vega Mayor (Vegetales de Canarias, Vegetales de Navarra, Ensaladas de Navarra, Vegetales del Sudeste et Vegetales de la Mancha) ont été cédés à Florette Hortícola Canarias, Florette Hortícola Navarra et Florette Murcia avant d'être fusionnées dans ces mêmes entités. Suite à cette cession, la méthode de consolidation de ces sociétés a été modifiée, passant d'une mise en équivalence à une intégration globale.

Le Groupe a également poursuivi sur l'exercice 2023 la simplification de son organigramme juridique.

Les restructurations ainsi que les autres changements de périmètre et les changements de dénomination sont détaillés dans la note 18. *Périmètre de consolidation.*

1.3-Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'a été relevé.

2 - PRINCIPES COMPTABLES, MODALITÉS DE CONSOLIDATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1-Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le respect des principes comptables français, du règlement n° 2023-02 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2020-01 du 6 mars 2020.

Les principales méthodes comptables adoptées par le Groupe sont exposées ci-après.

2.2-Modalités de consolidation

2.2.1 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif (contrôle de droit, contractuel ou de fait). L'intégration proportionnelle est pratiquée lorsque le contrôle des sociétés est exercé de manière conjointe par un nombre limité d'associés.

La mise en équivalence est pratiquée lorsque le Groupe détient directement ou indirectement une influence

notable mais non exclusive.

2.2.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de la quote-part des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, et inscrits au bilan à leur valeur d'utilité.

Lors de la prise de contrôle, les écarts d'acquisition calculés font l'objet d'une affectation aux différentes catégories d'actifs. Comme prévu par l'article 231-10 du règlement ANC n°2020-01, cette affectation peut être réalisée dans un délai de 12 mois suivant l'exercice d'acquisition.

Durée d'utilisation

L'écart d'acquisition actif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation.

Ainsi, les écarts d'acquisition actifs :

- dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis linéairement sur cette durée,
- dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis.

La détermination de la durée d'utilisation d'un écart d'acquisition doit être évaluée en prenant en compte les facteurs les plus pertinents, à partir d'une analyse des aspects techniques, économiques et juridiques de l'acquisition concernée.

Dans le cas particulier des start-ups, le Groupe a un horizon de visibilité limité estimé à 5 ans. En effet, c'est au cours de cette période que le montant des dépenses de développement à effectuer pour obtenir les avantages économiques futurs attendus de l'actif ainsi que la capacité à les atteindre peuvent être estimés précisément dans la décision de poursuite ou pas.

En application de l'article 231-11 du règlement ANC n°2020-01, dans le cas exceptionnel où l'entité consolidante n'est pas en mesure de déterminer de façon fiable la durée d'utilisation limitée de l'écart d'acquisition, ce dernier est amorti linéairement sur 10 ans.

Tests de valeur

Le Groupe procède chaque année à des tests de valeur sur la valeur nette résiduelle de ses écarts d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation est constatée afin de ramener ces derniers à leur juste valeur. Des tests de valeur sont également réalisés en cas de constat d'indice de perte de valeur.

Les tests de valeur sont réalisés au niveau de l'actif ou du groupe d'actifs pertinent, qui doit correspondre au mode de gestion et au suivi des activités par la direction. Les valeurs actuelles correspondent aux valeurs d'utilité calculées, en général, sur la base de l'actualisation des cash-flows futurs issus des business plans à 3 ans établis et validés par la direction.

Le taux d'actualisation est déterminé par zone géographique et par activité, ce dernier oscillant entre 6% et 7,8%.

Le taux de croissance est déterminé par pays et par activité.

Le Groupe réalise également une analyse de sensibilité sur les principales hypothèses mentionnées ci-dessus. Dans certains cas, une méthode alternative peut être utilisée.

Méthode de conversion des écarts d'acquisition

Lorsqu'il s'agit d'une entité non autonome, les écarts

d'acquisition sont toujours convertis au taux historique. Dans le cas où les entités sont considérées comme autonomes, il convient d'assimiler ces écarts de conversion à des actifs et passifs de l'entreprise détentrice des titres. Dans ce cas, l'écart d'acquisition et les écarts d'évaluation sont des éléments non monétaires qui peuvent être dans les comptes individuels de l'entreprise détentrice des titres :

- soit déjà exprimés dans la monnaie de cette entreprise détentrice des titres (par exemple, lorsque les titres ont été acquis dans cette monnaie),
- soit libellés en monnaie étrangère, auquel cas, ils sont convertis dans la monnaie de l'entreprise détentrice des titres au cours historique.

Écarts d'acquisition passifs

Les écarts d'acquisition passifs sont repris linéairement au compte de résultat sur une durée de 5 ans ou en fonction des hypothèses et objectifs fixés lors de l'entrée dans le Groupe ainsi que des restructurations éventuelles.

2.2.3 MÉTHODE DE CONVERSION POUR LA CONSOLIDATION DES FILIALES HORS ZONE EURO

Pour les filiales étrangères autonomes (autonomie économique et financière), le taux retenu pour la conversion en euros des comptes de bilan est le taux officiel de clôture.

Le résultat au bilan est retraité pour le ramener au taux moyen annuel basé sur la moyenne des taux mensuels, avec en contrepartie la constatation d'un écart de

conversion, inscrit sur une ligne distincte, intitulée « écart de conversion », portée dans les capitaux propres pour la part concernant le Groupe.

Le taux retenu pour la conversion en euros du compte de résultat est le taux moyen annuel.

GBP	Livre sterling
SEK	Couronne suédoise
PLN	Zloty
USD	Dollar US
CAD	Dollar canadien
MAD	Dirham marocain
XOF	Francs CFA

31.12.2023		31.12.2022	
Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture
0,86	0,87	0,85	0,89
11,35	11,10	10,63	11,12
4,49	4,34	4,68	4,68
1,07	1,11	1,05	1,07
1,44	1,46	1,37	1,44
10,87	10,87	10,70	11,17
655,96	655,96	655,96	655,96

2.3-Méthodes et règles d'évaluation

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- maintien des coûts historiques,
- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes.

La Direction a pris en compte l'incidence des changements climatiques auxquels le Groupe et ses filiales sont exposés dans la préparation des états financiers consolidés. Ces considérations n'ont pas eu d'impact significatif sur les jugements et estimations au 31 décembre 2023.

2.3.1 ACTIF IMMOBILISÉ

Les comptes ont été arrêtés en appliquant les dispositions des articles 282-2 et 282-23 du règlement ANC n°2020-01 relatifs aux actifs.

Immobilisations incorporelles

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les marques acquises constituent un actif incorporel comptabilisé au bilan dès lors qu'elles sont identifiables et répondent aux critères généraux de comptabilisation. Elles sont évaluées sur la base de la méthode des redevances actualisées. Elles ne font pas l'objet d'un amortissement systématique si elles n'ont pas d'horizon limité d'utilisation. Elles font l'objet d'un test de valeur annuel dans le cadre du test de valeur réalisé sur les écarts d'acquisition (voir *paragraphe 2.2.2 Écarts*

d'acquisition).

Les licences ont une durée d'utilisation limitée, elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation estimée.

Les logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les durées d'amortissement pratiquées tiennent compte de l'utilisation économique des actifs dans les différentes activités du Groupe. Compte tenu de la diversité de ces activités, les durées d'amortissement pratiquées dans les comptes sociaux ont été maintenues en consolidation.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

2.3.2 CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL ET CONTRATS ASSIMILÉS

Conformément à l'article 272-2 du règlement ANC n°2020-01, les opérations de crédit-bail ont été retraitées dans les comptes consolidés.

Les biens sont inscrits à l'actif immobilisé du bilan et la dette qui en résulte au passif du bilan. La charge du loyer est annulée en contrepartie d'un amortissement et de frais financiers. La durée d'amortissement pratiquée est celle du contrat financier, et le retraitement n'est plus pratiqué à compter du rachat des biens par le Groupe.

2.3.3 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Ils sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais d'acquisition nets d'impôt) ou d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation et autres titres immobilisés est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité. La valeur des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) est appréciée à chaque clôture en fonction des résultats réalisés et des perspectives économiques des sociétés détenues et non pas en fonction du cours de bourse instantané pour les titres cotés. En conséquence, une baisse du cours de bourse et/ou une baisse du cours de la devise ne sont pas systématiquement suffisantes pour justifier une dépréciation.

Les titres de participation ayant été préalablement

consolidés sont inscrits au bilan, à la valeur des capitaux propres qu'ils représentaient à la date de leur dernière consolidation.

2.3.4 STOCKS

Les stocks sont évalués selon les règles adaptées aux différentes activités exercées par le Groupe.

Dans les activités industrielles, les stocks de matières premières sont évalués au coût de revient selon la méthode du prix moyen pondéré.

Pour les travaux en cours et les produits finis, ils comprennent le coût des matières premières et de la main-d'œuvre ainsi que des frais généraux industriels incorporables.

Dans les activités de commerce de détail, les stocks de marchandises sont évalués au prix moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de remplacement ou de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient et à chaque fois qu'ils présentent des risques de non-écoulement.

2.3.5 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Chacune des créances est appréciée en valeur d'inventaire.

Une dépréciation totale ou partielle est pratiquée, créance par créance, lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

Le Groupe procède à des cessions de créances à des établissements bancaires (type Dailly). Ces créances cédées présentent un caractère déconsolidant et sont donc comptabilisées en diminution du poste « créances clients ».

2.3.6 ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF

En application du règlement ANC n°2020-01, les écarts de conversion latents figurent au bilan dans le poste « autres créances et comptes de régularisation » pour les écarts de conversion actif et en « autres dettes et comptes de régularisation » pour les écarts de conversion passif. Les pertes de change latentes entraînent à due concurrence la constitution d'une provision pour risques.

2.3.7 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres à leur obtention puis amorties au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

2.3.8 INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les sociétés du Groupe évaluent leurs engagements d'indemnités de départ en retraite selon la méthode préférentielle des unités de crédit projetées.

Les engagements sont déterminés sur la base d'évaluations actuarielles prenant en compte les règles propres à la convention collective applicable à chaque entité, ainsi que les hypothèses de rotation du personnel,

de projection des salaires, et de mortalité.

Les hypothèses démographiques et sociales sont évaluées en fonction des spécificités propres à chaque bassin d'emploi.

Le taux d'actualisation est déterminé, pour les sociétés françaises, par la moyenne sur 12 mois du taux iBoxx Corporate AA 10+ arrêté au 31/10/N, soit 3,67% au 31/12/2023.

Les provisions correspondent à la valeur nette des engagements déduction faite des actifs de couverture (fonds externes).

2.3.9 FISCALITÉ

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les reports déficitaires ne sont retenus que dans la mesure où ils ont une forte probabilité de récupération (appuyés d'un planning de la consommation de ces déficits à horizon moyen terme) et limités aux groupes d'intégration fiscale. Cette probabilité est estimée sur la base des résultats futurs des sociétés concernées et la durée de report des déficits fiscaux.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont

été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations des taux liées aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entités consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15%, entrera en application en France à compter de l'exercice 2024. Le Groupe s'est engagé dans un projet afin d'identifier les incidences et d'organiser les processus permettant de se conformer à ses obligations. En l'état actuel des réglementations des pays dans lesquels le Groupe est implanté, et sous réserve des précisions réglementaires à venir, les conséquences financières ne sont pas significatives.

2.3.10 AUTRES FONDS PROPRES

Les autres fonds propres sont composés des obligations ci-dessous et de leurs intérêts courus :

- des obligations remboursables en actions (ORA) émises en décembre 2009 par Agrial Entreprise pour un total de 50 M€. Ces ORA portent rémunération à un

taux variable. Elles seront convertibles en janvier 2028, sur la base 1 obligation donne droit à 1 action (suite à une prorogation effectuée en janvier 2023),

- des obligations échangeables en actions (OEA) émises par Agri Relais en juillet 2014 pour un montant de 22,5 M€ et en décembre 2018 pour un montant de 40 M€. Ces OEA portent rémunération à taux fixe. Conformément à la documentation juridique et comme convenu avec nos partenaires financiers, il a été décidé que l'échange de la totalité des actions pourrait avoir lieu entre 2022 et 2026 pour les OEA émises en 2014 et entre 2025 et 2027 pour celles émises en 2018.

2.3.11 INSTRUMENTS FINANCIERS

En application du règlement ANC n°2015-05 :

- l'ensemble des dérivés contractualisés par le Groupe, pour lesquels une intention de gestion existe, sont qualifiés dans le cadre d'une relation de couverture,
- les relations de couverture sont documentées conformément aux exigences de ce règlement (description du sous-jacent, du risque et de l'instrument de couverture ; réduction du risque par l'opération de couverture),
- le résultat des instruments dérivés est comptabilisé de manière symétrique au résultat de l'élément couvert.

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (absence de position ouverte isolée).

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)

	31.12.2022	Acquisitions / Dotations
Écarts d'acquisition	616 451	
Frais de recherche et développement	3 218	
Concessions, brevets, marques et droits similaires	108 695	2 871
Fonds commercial	54 536	112
Autres immobilisations incorporelles	10 708	410
Immobilisations en cours	8 304	6 048
Avances et acomptes	81	6
Total immobilisations incorporelles brutes	801 994	9 447
Écarts d'acquisition	-81 624	-93 146
Frais de recherche et développement	-2 411	-172
Concessions, brevets, marques et droits similaires	-47 160	-6 990
Fonds commercial	-27 119	-99
Autres immobilisations incorporelles	-8 132	-394
Immobilisations en cours	-2 582	
Total amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles	-169 028	-100 800
Écarts d'acquisition	534 828	-93 146
Frais de recherche et développement	807	-172
Concessions, brevets, marques et droits similaires	61 534	-4 118
Fonds commercial	27 418	13
Autres immobilisations incorporelles	2 575	17
Immobilisations en cours	5 722	6 048
Avances et acomptes	81	6
Total immobilisations incorporelles nettes	632 966	-91 353

Cessions / Reprises	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2023
-19	4 920		-19	621 334
	644	20	-6	3 875
-646	427	-2	4 369	115 715
-14 390	432			40 690
-57	228	-38	-4	11 247
			-3 071	11 282
			-74	13
-15 112	6 651	-20	1 195	804 156
			60	-174 709
	-644	-4	6	-3 225
344	-423		-769	-54 997
14 390	-267		150	-12 944
57	-179	37	-2	-8 614
				-2 582
14 791	-1 513	33	-556	-257 072
-19	4 920		41	446 624
		15	-1	650
-301	4	-1	3 600	60 718
	165		150	27 746
	49	-1	-6	2 633
			-3 071	8 699
			-74	13
-321	5 139	13	640	547 084

Écarts d'acquisition par Branche

	31.12.2023		
	Valeurs brutes	Amortissements / Dépréciations	Valeurs nettes
Branche Agricole	14 488	-4 630	9 858
Branche Boissons	137 475	-14 839	122 636
Branche Lait	108 109	-11 339	96 769
Branche Légumes et Fruits frais	296 834	-140 786	156 048
Branche Viandes	64 428	-3 115	61 313
Total écarts d'acquisition	621 334	-174 709	446 624

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)

	31.12.2022	Acquisitions / Dotations
Terrains et agencements	151 393	4 222
Constructions	1 035 152	24 641
Installations techniques, matériels et outillages	1 644 505	60 756
Autres immobilisations corporelles	140 954	12 663
Immobilisations en cours	68 576	61 920
Avances et acomptes	14 768	3 123
Total immobilisations corporelles brutes	3 055 347	167 325
<i>Dont crédit-bail</i>	<i>96 586</i>	
Terrains et agencements	-47 928	-3 253
Constructions	-706 206	-35 316
Installations techniques, matériels et outillages	-1 207 191	-82 478
Autres immobilisations corporelles	-100 768	-10 101
Immobilisations en cours	-6 271	
Total amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles	-2 068 363	-131 148
<i>Dont crédit-bail</i>	<i>-88 410</i>	<i>-1 022</i>
Terrains et agencements	103 465	969
Constructions	328 946	-10 675
Installations techniques, matériels et outillages	437 314	-21 722
Autres immobilisations corporelles	40 187	2 562
Immobilisations en cours	62 305	61 920
Avances et acomptes	14 768	3 123
Total immobilisations corporelles nettes	986 985	36 177
<i>Dont crédit-bail</i>	<i>8 176</i>	<i>-1 022</i>

Cessions / Reprises	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2023
-3 383	2 528	-3	953	155 710
-7 669	16 949	-184	11 885	1 080 776
-30 524	1 588	892	34 588	1 711 805
-5 058	10 562	298	-280	159 140
-1 411		6	-42 896	86 196
		-1	-5 260	12 629
-48 044	31 627	1 009	-1 009	3 206 256
	-2 200			94 386
1 511	32	-2	-75	-49 716
6 703	-13 498	-32	-792	-749 139
28 233	-1 118	-1 053	329	-1 263 278
5 113	-8 692	-129	942	-113 633
			1 769	-4 502
41 560	-23 275	-1 216	2 173	-2 180 268
	1 918			-87 514
-1 872	2 560	-5	878	105 994
-965	3 451	-215	11 093	331 636
-2 291	470	-160	34 918	448 528
56	1 870	169	663	45 507
-1 411		6	-41 127	81 694
		-1	-5 260	12 629
-6 484	8 352	-206	1 164	1 025 988
	-282			6 872

5 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)

	31.12.2022	Acquisitions / Dotations
Prêts, dépôts et cautionnements versés, autres créances	25 774	15 884
Titres de participation et autres titres immobilisés	92 523	1 928
Autres créances rattachées à des participations	1 598	29
Total immobilisations financières brutes	119 895	17 841
Prêts, dépôts et cautionnements versés, autres créances	-283	-6
Titres de participation et autres titres immobilisés	-1 043	
Total amortissements et dépréciations sur immobilisations financières	-1 326	-6
Prêts, dépôts et cautionnements versés, autres créances	25 491	15 878
Titres de participation et autres titres immobilisés	91 480	1 928
Autres créances rattachées à des participations	1 598	29
Total immobilisations financières nettes	118 569	17 835

Cessions / Reprises	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2023
-14 857	478	26	-890	26 415
-3 672	3 837			94 616
	498			2 125
-18 529	4 814	26	-890	123 156
114				-175
1 400	-1 157			-800
1 513	-1 157			-975
-14 744	478	26	-890	26 240
-2 272	2 680			93 816
	498			2 125
-17 015	3 656	26	-890	122 181

6 - STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)

	31.12.2022	Variation des stocks	Variation de périmètre	31.12.2023
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	210 939	8 475	2 154	221 568
En-cours de production de biens	30 088	1 208	-715	30 581
Produits finis et intermédiaires	187 024	295		187 319
Marchandises	593 657	-94 776	3 971	502 853
Total stocks bruts	1 021 708	-84 798	5 409	942 320
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-3 843	-2 296		-6 139
Produits finis et intermédiaires	-1 659	-5 627		-7 286
Marchandises	-20 572	1 649	-3 040	-21 963
Total dépréciations de stocks	-26 074	-6 274	-3 040	-35 388
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	207 095	6 179	2 154	215 429
En-cours de production de biens	30 088	1 208	-715	30 581
Produits finis et intermédiaires	185 365	-5 332		180 033
Marchandises	573 085	-93 127	931	480 889
Total stocks nets	995 634	-91 072	2 369	906 932

7 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS - AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Clients et comptes rattachés	680 267	660 395
Dépréciations clients et comptes rattachés	-22 589	-23 337
Total clients et comptes rattachés	657 677	637 058
Créances sur personnel et organismes sociaux	4 357	4 022
Créances fiscales - hors impôts sur les bénéfices	103 835	97 759
État - impôts sur les bénéfices	16 138	6 283
Impôts différés - actif	12 153	13 499
Comptes courants - actif	5 572	4 990
Actionnaires - capital appelé non versé	4 920	3 108
Autres créances	85 954	92 198
Créances sur cessions d'actifs	558	11
Charges constatées d'avance	27 565	34 596
Dépréciations sur autres créances	-987	-913
Total autres créances et comptes de régularisation	260 065	255 554

	31.12.2023	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	680 267	679 683	583	
Dépréciations clients et comptes rattachés	-22 589	-22 589		
Total clients et comptes rattachés	657 677	657 094	583	
Créances sur personnel et organismes sociaux	4 357	4 357		
Créances fiscales - hors impôts sur les bénéfices	103 835	103 835		
État - impôts sur les bénéfices	16 138	16 138		
Impôts différés - actif	12 153	12 153		
Comptes courants - actif	5 572	5 572		
Actionnaires - capital appelé non versé	4 920	4 920		
Autres créances	85 954	85 954		
Créances sur cessions d'actifs	558	558		
Charges constatées d'avance	27 565	27 565		
Dépréciations sur autres créances	-987	-987		
Total autres créances et comptes de régularisation	260 065	260 065		

8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	31.12.2022	Dotations
Provisions pour litiges	2 442	1 719
Provisions pour pensions et retraites	54 538	3 483
Autres provisions pour risques	7 890	18 214
Autres provisions pour charges	11 207	2 149
Total provisions pour risques et charges	76 077	25 565
Écarts d'acquisition passif	7 092	
Reprises - écarts d'acquisition passif	-5 248	
Total écarts d'acquisition passif	1 844	
Total provisions	77 922	25 565

Dont :

- Dotations et reprises d'exploitation	6 182
- Dotations et reprises financières	1 366
- Dotations et reprises exceptionnelles	18 017

Reprises		Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2023
dont utilisées	dont non utilisées				
-670	-637	50	5	-26	2 883
-1 676	-9 194	649			47 800
-5 276	-1 831	425		1 729	21 151
-379	-982				11 994
-8 001	-12 645	1 124	5	1 702	83 828
		82		-537	6 637
-726				537	-5 436
-726		82			1 200
-21 372		1 206	5	1 702	85 028

9 - DETTE FINANCIÈRE NETTE

(en milliers d'euros)

9.1 - ENDETTEMENT NET

	31.12.2022	Variation	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2023
Actif financier						
Valeurs mobilières de placement	20	-7				13
Comptes bancaires	177 294	22 412	2 153	405		202 264
Total disponibilités	177 314	22 405	2 153	405		202 277
Passif financier						
Emprunts et dettes assimilées	-894 788	-154 669	-13 202	-189	249	-1 062 599
Concours bancaires	-209 461	61 918	6 270	-90	641	-140 721
Total emprunts et dettes financières	-1 104 249	-92 751	-6 932	-279	891	-1 203 320
Endettement net	-926 935	-70 346	-4 779	126	891	-1 001 043

9.2 - ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

	31.12.2023	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires	28 133		28 133	
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 017 790	77 517	868 893	71 379
Autres emprunts et dettes assimilées	4 851	1 364	3 253	233
Intérêts courus non échus	11 825	11 825		
Concours bancaires	140 721	140 721		
Total emprunts et dettes financières	1 203 320	231 428	900 280	71 613

10 - DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS - AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Dettes fournisseurs	867 284	952 437
Dettes sur acquisitions d'actifs	43 646	56 723
Total fournisseurs et comptes rattachés	910 930	1 009 160
Dettes sur personnel et organismes sociaux	219 446	215 119
Dettes fiscales - hors impôts sur les bénéfices	48 227	46 874
État - impôts sur les bénéfices	3 155	3 335
Impôts différés - passif	3 849	2 820
Comptes courants - passif	3 227	6 804
Autres dettes	81 446	70 214
Produits constatés d'avance	10 226	18 825
Dividendes à payer		50
Total autres dettes et comptes de régularisation	369 576	364 040

	31.12.2023	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	867 284	867 284		
Dettes sur acquisitions d'actifs	43 646	30 139	13 507	
Total fournisseurs et comptes rattachés	910 930	897 423	13 507	
Dettes sur personnel et organismes sociaux	219 446	219 446		
Dettes fiscales - hors impôts sur les bénéfices	48 227	48 227		
État - impôts sur les bénéfices	3 155	3 155		
Impôts différés - passif	3 849	3 849		
Comptes courants - passif	3 227	3 227		
Autres dettes	81 446	81 446		
Produits constatés d'avance	10 226	10 226		
Dividendes à payer				
Total autres dettes et comptes de régularisation	369 576	369 576		

11 - EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Chiffre d'affaires	7 428 881	7 160 507
Achats consommés	-6 263 927	-6 035 961
Charges de personnel	-834 676	-784 951
Impôts et taxes	-120 919	-119 708
Autres charges et produits d'exploitation	29 676	36 360
Excédent Brut d'Exploitation	239 034	256 248
Variation nette des amortissements et des provisions	-136 740	-132 347
Résultat d'exploitation	102 295	123 901

12 - RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'intérêts	-57 245	-27 334
Pertes et gains de change	-492	-1 363
Autres charges et produits financiers	-2 539	-826
Revenus des titres	2 111	797
Revenus des autres formes de participations	3 676	2 122
Provisions sur actifs financiers	-1 514	7 665
Total résultat financier	-56 002	-18 939

13 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Résultat net sur cession d'immobilisations	-11 000	2 614
Subventions d'investissement virées au résultat	6 668	6 276
Autres produits et charges exceptionnels	-16 157	-18 579
Variation de provisions pour risques et charges	-9 833	7 930
Variation de provisions sur immobilisations	12 847	-8 744
Variation de provisions sur autres actifs	2 448	
Total résultat exceptionnel	-15 027	-10 503

14 - IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

(en milliers d'euros)

PREUVE D'IMPÔT

Résultat consolidé avant impôt

	31.12.2023	31.12.2022
Cumul des résultats avant impôt	-61 019	79 493
Charge d'impôt théorique	15 255	-19 873
Impact sur l'impôt		
- des différences de taux	18 611	18 344
- des charges définitivement non déductibles	-27 424	3 893
- des imputations de déficits et amortissements réputés différés antérieurs & reports déficitaires	-18 370	-20 106
Total impact sur l'impôt	-27 183	2 132
Charge d'impôt effective	-11 929	-17 742
<i>Dont :</i>		
- impôt exigible	-9 041	-12 691
- impôt différé	-2 887	-5 051

15 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Avals et cautions	1 155 942	946 457
Hypothèques et nantissements	3 524	14 975
Autres engagements donnés	12 211	13 288
Total des engagements hors bilan donnés	1 171 677	974 720
Avals et cautions	362	994
Hypothèques et nantissements	4 611	4 675
Autres engagements reçus	46 552	54 645
Total des engagements hors bilan reçus	51 525	60 313

Achats et ventes à terme de devises (en milliers) :

GBP	20 000	35 720
MAD		171 092
USD		2 000

Promesse de porte-fort

Agrial Entreprise a émis en décembre 2009 des obligations remboursables en actions (ORA) pour un montant nominal de 50 M€. La date de remboursement initialement prévue en décembre 2014 a été prorogée jusqu'en janvier 2028.

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial s'est engagée à présenter, à l'échéance de l'emprunt, des souscripteurs extérieurs au Groupe à Agrial Entreprise et s'est portée fort de l'acquisition par ces acquéreurs de la totalité des actions issues de la conversion des ORA. À défaut de présentation de ces acquéreurs par la Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial, celle-ci s'engage irrévocablement à acquérir immédiatement l'ensemble des instruments.

Le Groupe Agrial a contracté, auprès des banques, des couvertures de taux, au travers de contrats d'options et de swaps, pour 600,6 M€. Le détail par maturité est le suivant :

- maturité < 1 an	15,6 M€
- maturité de 1 à 5 ans	585 M€

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial s'est engagée à assurer la liquidité des titres Agriter détenus par les adhérents et des titres Agriman détenus par des managers du Groupe.

La valeur de rachat garantie est calculée selon une formule dont les données sont basées sur la performance des branches agroalimentaires du Groupe.

Le montant de l'investissement n'est donc pas garanti. Au 31 décembre 2023, les adhérents détiennent 35 443 titres Agriter et les managers 46 235 titres Agriman.

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial porte au bilan au 31 décembre 2023 un stock de 684 180 tonnes de céréales pour un montant brut de 148,6 M€. Sur la totalité de ce stock, 228 023 tonnes d'une valeur de 54 M€ sont contractualisées à la vente avec un engagement d'exécution prévu d'ici le 31 décembre 2024.

16 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	31.12.2023	31.12.2022
Cadres	1 977	1 964
Agents de maîtrise et techniciens	3 337	3 179
Employés et ouvriers	10 633	10 402
Personnel mis à disposition	5 920	6 295
Total	21 867	21 840

17 - INFORMATION SECTORIELLE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)

	31.12.2023	31.12.2022
Branche Agricole	1 910 744	1 886 712
Branche Boissons	402 950	389 031
Branche Lait	2 929 287	2 814 951
Branche Légumes et Fruits frais	1 482 420	1 386 711
Branche Viandes	701 359	679 628
Groupe & IRD	2 121	3 475
Total	7 428 881	7 160 507

18 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Activité	Pays
AGRIAL	SOCIÉTÉ MÈRE	FR
AGRIAL CANADA INC	Agroalimentaire	CA
AGRIAL COOP MANAGEMENT	Agroalimentaire	FR
AGRIAL ENTREPRISE	Agroalimentaire	FR
AGRIAL FINANCES	Agroalimentaire	FR
AGRIAL FRESH FARMS LTD	Agroalimentaire	GB
AGRIAL FRESH PRODUCE LTD	Agroalimentaire	GB
AGRIAL MANAGEMENT	Agroalimentaire	FR
AGRIAL NORDICS AB	Agroalimentaire	SE
AGRIAL USA INC	Agroalimentaire	US
AGRIFI	Agricole	FR
AGRIMAN	Agricole	FR
AGRI-RELAIS	Agricole	FR
AGRITER	Agricole	FR
AGRIVAL	Agroalimentaire	FR
ALIANZE 3A SA	Agroalimentaire	ES
ALLIANCE OUEST CEREALES	Agricole	FR
ASO NUTRITION	Agricole	FR
ASTON MANOR FREEHOLDS LTD	Agroalimentaire	GB
ASTON MANOR LTD	Agroalimentaire	GB
AVIGROS	Agroalimentaire	FR
BENOIST	Agricole	FR
BENOIST SEM	Agricole	FR
BIOREA	Agricole	FR
BRASSERIE LANCELOT	Agroalimentaire	FR
BRIENT	Agroalimentaire	FR
CAPRA N.V.	Agroalimentaire	BE
CENTRE SEM	Agricole	FR
CHARIKAT CHAMAAL EL MAGHRIB LIL KHODAR SARL	Agroalimentaire	MA

Méthode conso 31.12.2023	% d'intérêt 31.12.2023	Méthode conso 31.12.2022	% d'intérêt 31.12.2022
I.G	100,00	I.G	100,00
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	93,33	I.G	93,49
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	93,80	I.G	97,28
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	93,33	I.G	93,49
I.G	94,44	I.G	94,40
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	100,00	I.G	100,00
I.G	56,57	I.G	58,36
I.G	100,00	I.G	100,00
I.G	43,55	I.G	44,90
I.G	94,18	I.G	94,14
	Cession	M.E.E	33,06
M.E.E	33,17	M.E.E	34,09
I.P	50,00	I.P	50,00
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	100,00	I.G	100,00
I.G	100,00	I.G	100,00
I.G	100,00	I.G	100,00
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,44	I.G	94,40
I.G	100,00	I.G	77,51
	Cession	I.G	94,14

Société	Activité	Pays
FLORETTE BIO-IBERIA SL	Agroalimentaire	ES
FLORETTE DEUTSCHLAND GMBH	Agroalimentaire	DE
FLORETTE FOOD SERVICE FRANCE	Agroalimentaire	FR
FLORETTE FOOD SERVICE IBERICA SL	Agroalimentaire	ES
FLORETTE FRANCE GMS	Agroalimentaire	FR
FLORETTE HORTICOLA CANARIAS SL	Agroalimentaire	ES
FLORETTE HORTICOLA NAVARRA SL	Agroalimentaire	ES
FLORETTE IBERICA ALIMENTARIA SL	Agroalimentaire	ES
FLORETTE IBERICA SL	Agroalimentaire	ES
FLORETTE INNOVA IBERICA SLU	Agroalimentaire	ES
FLORETTE MACON	Agroalimentaire	FR
FLORETTE MURCIA SLU	Agroalimentaire	ES
FLORETTE PORTUGAL LDA	Agroalimentaire	PT
FLORETTE ST POL	Agroalimentaire	FR
FROMAGERIE GUILLOTEAU	Agroalimentaire	FR
FROMANDAL SA	Agroalimentaire	ES
FROMKA GMBH	Agroalimentaire	DE
GKM TRADING COMPAGNY SARL	Agroalimentaire	SN
HAUTBOIS	Agricole	FR
HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS	Agroalimentaire	FR
HOLLAND BEAN BV	Agroalimentaire	NL
HUDSON VALLEY CREAMERY LLC	Agroalimentaire	US
IRIS LOGISTIQUE	Agroalimentaire	FR
JEAN-PIERRE TALLEC L'HERITAGE DU GOUT	Agroalimentaire	FR
JFD-JUS FRAIS DEVELOPPEMENT	Agroalimentaire	FR
KÄSEREI ALTENBURGER LAND GMBH & CO. KG	Agroalimentaire	DE
LA BRESSE	Agroalimentaire	FR
LA FINANCIERE DU HAUT PAYS	Agroalimentaire	FR
LA MAISON DES CHARCUTIERS	Agroalimentaire	FR

Méthode conso 31.12.2023	% d'intérêt 31.12.2023	Méthode conso 31.12.2022	% d'intérêt 31.12.2022
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,21	I.G	94,18
I.G	89,18	I.G	89,15
I.G	94,44	I.G	94,40
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	100,00	I.G	100,00
Fusion dans Eurial		I.G	94,40
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,44	I.G	94,40
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,17	I.G	94,14
I.G	94,44	I.G	94,40
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	51,80	I.G	51,78
I.G	94,18	I.G	94,14

Société	Activité	Pays
LACTAMAT	Agricole	FR
LAITERIE CORALIS	Agroalimentaire	FR
LEGUM'LAND	Agroalimentaire	FR
MAITRE JACQUES	Agroalimentaire	FR
MANZANA ORCHARDS LLC	Agroalimentaire	US
MANZANA PRODUCTS CO INC	Agroalimentaire	US
NANTIAL	Agroalimentaire	FR
NATURA'PRO	Agricole	FR
NOV-A RECHERCHE	Agricole	FR
OUESTMIN	Agricole	FR
PRIM'CO HORTICOLA SL	Agroalimentaire	ES
PRIMEALE FRANCE	Agroalimentaire	FR
PRIMEURS DU LITTORAL SARL	Agroalimentaire	MA
QUALITY BEAN MOROCCO SARL	Agroalimentaire	MA
QUALITY BEAN SENEGAL SUARL	Agroalimentaire	SN
REILHE MARTIN	Agroalimentaire	FR
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH GMBH & CO. KG	Agroalimentaire	DE
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH VERWALTUNGS GMBH	Agroalimentaire	DE
ROUAGES	Agricole	FR
SALADEXPRESS INC	Agroalimentaire	CA
SALAISONS DU MACONNAIS	Agroalimentaire	FR
SAMA	Agricole	FR
SCEA BIO ATLANTIC	Agroalimentaire	FR
SCEA DES CHAMPS	Agroalimentaire	FR
SCEA VERT FRAIS	Agroalimentaire	FR
SCI DE LA DROME PROVENCALE	Agricole	FR
SCI DES HAUTS DU GIFRE	Agroalimentaire	FR
SCI L'ARDECHOISE	Agricole	FR
SCI LE CONFLUENT	Agroalimentaire	FR

Méthode conso 31.12.2023	% d'intérêt 31.12.2023	Méthode conso 31.12.2022	% d'intérêt 31.12.2022
I.G	100,00	I.G	100,00
I.G	94,44	I.G	94,40
I.G	93,71	I.G	93,67
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	47,09	I.G	47,07
I.G	99,90		
I.G	100,00	I.G	100,00
I.P	50,00	I.P	50,00
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
	Liquidation	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,44	I.G	94,40
I.G	94,44	I.G	94,40
I.G	100,00	I.G	100,00
I.G	48,03	I.G	48,01
I.G	94,18	I.G	51,78
	Déconsolidation	I.G	14,90
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	84,52	I.G	84,49
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	100,00		
I.G	51,80	I.G	51,78
I.G	64,76		
I.G	94,18	I.G	94,14

Société	Activité	Pays
SCI LE LONGCHAMP	Agroalimentaire	FR
SEATTLE CIDER COMPANY LLC	Agroalimentaire	US
SEMARA	Agricole	FR
SIBERT ET FILS	Agroalimentaire	FR
SILAV	Agroalimentaire	FR
SM3-CLAAS	Agricole	FR
SOCIETE DES TRANSPORTS EURIAL	Agroalimentaire	FR
SOFIA BVA	Agroalimentaire	FR
SUNNY DELIGHT DISTRIBUTION	Agroalimentaire	FR
TOUCHARD	Agricole	FR
TRACIAL	Agricole	FR
TRANSAGRIAL	Agricole	FR
TWO BEERS BREWING COMPANY LLC	Agroalimentaire	US
V3 PRO	Agricole	FR
VAN OERS SENEGAL SARL	Agroalimentaire	SN
VAN OERS UNITED BV	Agroalimentaire	NL
VEGA MAYOR SL	Agroalimentaire	ES
VEGAM	Agricole	FR
VEGETALES DE CANARIAS SL	Agroalimentaire	ES
VEGETALES DE LA MANCHA SL	Agroalimentaire	ES
VEGETALES DE NAVARRA SL	Agroalimentaire	ES
VEGETALES DEL SUDESTE SL	Agroalimentaire	ES

Méthode conso 31.12.2023	% d'intérêt 31.12.2023	Méthode conso 31.12.2022	% d'intérêt 31.12.2022
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	75,00	I.G	75,00
I.G	94,18	I.G	94,14
I.P	47,22	I.P	47,20
I.G	58,00	I.G	58,00
I.G	94,44	I.G	94,40
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	100,00	I.G	100,00
	Déconsolidation	I.G	14,90
I.P	50,00	I.P	50,00
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	100,00	I.G	100,00
I.G	94,18	I.G	94,14
I.G	94,18	I.G	94,14
M.E.E	46,15	M.E.E	46,13
I.G	99,99	I.G	99,99
	Fusion dans Florette Horticola Canarias SL	M.E.E	46,13
	Fusion dans Florette Murcia SLU	M.E.E	46,13
	Fusion dans Florette Horticola Navarra SL	M.E.E	46,13
	Fusion dans Florette Murcia SLU	M.E.E	46,13

I.G = Intégration Globale - M.E.E = Mise En Équivalence - I.P = Intégration Proportionnelle



4, rue des Roquemonts - CS 35051
14050 CAEN Cedex 4
+33 (0)2 31 45 43 43

www.agrial.com